

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web - Parcours : Responsable de contenu éditorial web

Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Établissement
Université de
Paris

Présentation

Le responsable de contenu éditorial web définit la stratégie de présence d'une marque sur le web et les réseaux sociaux, crée et anime des communautés, élabore et met en forme des contenus (textes, images, vidéos, scripts) dont il assure le référencement. Il maîtrise les méthodes de gestion de projet et peut s'entourer d'une équipe dont il coordonne l'action.

Dans le cadre de cette formation, l'IUT collabore avec le CFA Cerfal Campus Montsouris pour l'année 2023-2024 et avec le CFA IGS à compter de l'année 2024-2025.

Objectifs

L'objectif principal est de former des spécialistes en stratégie de contenu éditorial sur le web, capables de nourrir un contenu de marque, de définir un ton et une narration, de construire et d'animer des communautés, seul ou en pilotant une équipe.

Centrée sur la spécificité des écrits numériques, cette licence professionnelle associe les compétences de plusieurs domaines d'expertises, le contenu de marque, l'écriture numérique, le marketing digital et les outils web. Elle est

ouverte, via des séminaires et des ateliers, aux nouveaux formats émergents.

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Métiers du numérique – Parcours : responsable de contenu éditorial web » sont plurielles et diversifiées :

- Savoir concevoir, rédiger et optimiser des contenus,
- Définir une stratégie de marque
- Mener une veille sur les nouveaux formats,
- Gérer un projet et animer une équipe,
- Maîtriser les outils web et audiovisuels.

Les + de la formation

Les candidatures se font uniquement via la plateforme  **eCandidat**

Pour les candidats retenus après étude du dossier, un entretien et un test écrit sont organisés.

L'intégration dans la formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.



Programme

Contrôle des connaissances

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et des compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de mémoires de stage en entreprise, de projets tutorés et de rapports d'activité.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

Aménagements particuliers

Pour les étudiants en situation particulière (article 17 de l'arrêté du 3 août 2005), des dispositions peuvent être mises en place par la direction du département en concertation avec l'étudiant qui en a fait la demande, en accord avec les dispositions prévues par l'université, après avis de l'équipe pédagogique. Elles peuvent conduire à un aménagement des études sur le semestre ou à un étalement sur une durée plus longue.

- Étudiants engagés dans la vie active ou chargés de famille : ces étudiants doivent justifier de leur situation auprès de la direction du département concerné. Des modalités particulières d'absences peuvent être définies par la direction du département.

- Étudiants sportifs de haut niveau : les étudiants inscrits ayant le statut de sportif de haut niveau et qui en auront fait la demande, peuvent bénéficier d'une réglementation particulière en ce qui concerne l'assiduité. Ainsi, les absences liées à leur qualité (entraînements, compétitions, stages) peuvent être considérées comme justifiées, sous réserve qu'elles fassent l'objet d'un agrément en amont entre la direction du département et les référents du sportif (club sportif, entraîneur).

- Étudiants en situation de handicap : les étudiants en situation de handicap justifient de leur situation auprès de la mission handicap de l'Université, par l'intermédiaire des correspondants à l'IUT. Contact :  handicap.iutparis-seine@u-paris.fr

- Étudiants assumant des responsabilités dans la vie universitaire : les étudiants élus à l'une des instances de l'Université (CA, Sénat, Conseil de Faculté, Commission Formation, etc.) doivent prendre contact dès leur prise de fonction avec la direction du département concerné et le Directeur de l'IUT. La direction du département peut tenir compte de cet engagement à partir d'un document fourni par l'étudiant comportant un état récapitulatif des séances auxquelles il participe.

Et après

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un bac+2 ou 120 ECTS (DUT, L2 ou BTS en Communication ou Lettres, mais également en Sciences humaines et sociales, Langues, Sciences du langage...)
- Candidature uniquement sur la plateforme :  [eCandidat](#)
- Présélection sur dossier et pour les candidats retenus, un entretien et un test écrit sont organisés. La motivation et la clarté du projet sont primordiales.

Les droits d'inscription universitaire sont obligatoires et sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

CVEC : pour plus d'informations :  <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Spécificités pour la formation en apprentissage : avoir moins de 30 ans.

Public cible

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent.



Lieu(x)

📍 Paris

Contact(s)

Insertion professionnelle

Après la licence professionnelle, l'étudiant peut être recruté, plutôt chez l'annonceur, sur les postes suivants :

- Responsable éditorial web,
- Rédacteur brand publishing,
- Web content strategist,
- Social media manager.

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique du département
InfoCom

☎ 01 76 53 48 52 / 53

✉ secretariat-infocom.iutparis-seine@u-paris.fr

Service de la formation continue et de l'alternance

☎ 01 76 53 49 75

✉ bernadette.amiaud@u-paris.fr

Établissement(s) partenaire(s)

CFA Cerfal Campus Montsouris

🔗 <https://www.campusmontsouris.fr/>

CFA IGS (à compter de 2024-2025)

🔗 <https://www.cfa-igs.com/>



Admission

Organisation

En collaboration avec le CFA, la formation se déroule en alternance, sur une année universitaire entre le 1^{er} octobre et le 30 septembre de l'année suivante. Le volume horaire global est de 550 heures de cours, de travaux dirigés et d'études de cas.

Le rythme moyen de l'alternance est de 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours à l'IUT.

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

- des enseignements en groupes de travaux dirigés,
- des études de cas,
- des mises en situations professionnelles (projets tutorés principalement).

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de mémoires professionnels et de rapports d'activité.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

